

Tout Personnel**JUILLET 2011 – N° 69**

Compte-rendu du CTPC du 7 juillet 2011

Chronique d'une mort annoncée : Le dernier contrat de plan pour l'Office ?

A la suite de deux rapports récents qui proposaient la suppression du régime forestier et donc la privatisation de l'ONF, la présentation du contrat de plan Etat/COFOR/ONF présenté par Pascal Viné conforte nos craintes.

Comment croire que l'Office peut encore avoir un avenir dans un contexte où l'on va supprimer encore 693 ETP (dont 500 personnels fonctionnaires) durant les 5 prochaines années ? Alors que la RGPP s'arrêtera en 2013, elle se poursuivra à l'ONF jusqu'en 2016...

A quinze jours de la signature officielle du contrat, l'administration n'est pas encore en mesure de nous communiquer les derniers arbitrages des ministères de tutelle, notamment le volet financier... autant dire que c'est une coquille vide qui a été présentée aux CCE (ouvriers) et aux organisations syndicales du CTPC.

A l'image du précédent contrat : toujours plus de bois, de rentabilité, de valeur ajoutée, de développement, avec toujours moins de moyens de fonctionnement et surtout moins de personnels (un départ en retraite sur deux non remplacé, soit 693 ETP).

Quelques chiffres pour illustrer le propos :

Toujours plus...

.... de récolte : +100 000 m³ en forêt domaniale ;
+200 000m³/an soit 1 million de m³ supplémentaire en forêt communale en 2016.
... d'approvisionnement : augmentation de 20% des contrats d'approvisionnement en FD ;
augmentation de 10 % des contrats d'approvisionnement en FC.

...

Toujours moins...

.... de moyens de fonctionnement : 2 %/an sur la durée du contrat.
.... de personnels de terrain **c'est au moins un triage par UT qui va disparaître**
c'est une UT sur 10 qui va disparaître.

C'est encore le maillage territorial qui va trinquer (Seul le nombre des agences et des DT est consolidé ainsi que la superstructure) !! De plus, le contrat prévoit déjà que le maillage territorial sera revu lors de l'élaboration du prochain contrat d'objectifs en 2016 ... avec de nouvelles suppressions de postes à la clé ? L'absence totale d'évocation du devenir du soutien peut nous faire craindre le pire pour les personnels concernés.

Décidemment le mot stabilité à un drôle de sens !

En signant ce contrat, les COFOR cautionneront ces suppressions de postes.

Seul point positif : le nombre de pages consacrées à l'environnement (ilots de vieillissement, trame verte et bleue, biodiversité ordinaire, etc...), mais rien de plus que ce que l'on fait déjà : à croire que le DG avait besoin de rappeler aux tutelles le contenu de nos missions environnementales.

Mais qui paye ces missions ? Personne pour l'instant... Le contrat ne prévoit toujours aucun financement étatique mais renvoie l'Office à la recherche de partenariat ou de mécénat.

LES MIG

Contrairement au contrat passé, le DG propose que les MIG RTM, dunes et DFCI, auxquelles s'ajouteront une MiG « biodiversité » et une « département d'outre-mer », soient refinancées par l'Etat. Evidemment, aucun montant n'est annoncé !*

Activités concurrentielles

Le contrat souligne la nécessité de dégager un résultat net positif pour les activités concurrentielles ainsi que les filiales Bois énergie et ONF International.

Dernière minute

Le SNUPFEN, prolongeant son action jusqu'au niveau où les décisions sont prises, et a été reçu aujourd'hui au ministère de l'Agriculture. Nous avons été défendre notre vision de la gestion forestière multifonctionnelle, l'emploi et les moyens pour l'ONF.

INFO : le financement par l'Etat des MIG pourrait être de l'ordre de 30 M € à 40 M€.

Rien sur la surveillance !

Alors que l'essentiel des activités marchandes de l'ONF sont citées dans le contrat, pas un mot sur nos missions régaliennes ! Rien sur nos missions de police, rien sur la surveillance foncière, rien sur la surveillance environnementale...

Ce n'est certainement pas un oubli, au moment où l'on parle de la création d'une agence de l'environnement, et d'une fonction d'inspecteurs de police de l'environnement (pour laquelle l'ONF est exclu), pour assurer les missions de police dans tous les milieux naturels.

Encore une mission de l'ONF qui risque de disparaître... encore une amputation à la gestion multifonctionnelle.

Pour le SNUPFEN/Solidaires, ce contrat est dans la droite ligne du précédent : il maintient le statut d'EPIC pour l'ONF mais sans en assurer les financements. Il augmente nos objectifs tout en diminuant les moyens. Il y a de fortes craintes pour qu'il n'y ait tout simplement plus de contrat en 2016. La fin de l'ONF semble programmée ... L'avenir nous réserve de bien nombreux combats.

L'audit socio-organisationnel

Suite à une demande des OS, un audit socio-organisationnel est prévu pour fin 2011. Celui-ci sera réalisé par un cabinet d'audit extérieur.

Le cahier des charges en vue de la passation d'un marché, a été préparé en groupe de travail commun entre les OS et l'administration.

Lors de la présentation du document en CTPC, le SNUPFEN a insisté pour que la partie diagnostic social soit plus présente. Nous avons aussi conforté la participation des représentants du personnel au comité de pilotage, qui sera présent tout au long de la procédure, y compris pour l'élaboration des propositions des plans d'action et obtenu la présentation des conclusions de l'audit aux OS.

Ratios promus/promouvables

Comme chaque année, ont été présentés et soumis au vote les taux de promotion pour l'avancement de grade pour 2012 dont voici les résultats :

	Grade actuel	Grade d'accueil	Nbre proposables	Ratios proposés par l'administration	Ratios votés	Nombre de promus en découlant
TOF	TOF	TOFP	1081	10%	13%**	141
TSF	TF	TPF	128	10%	13%	17
	TPF	CTF	145	10%	13%	19
SA	SACN	SACS	120	10%	15%	18
	SACS	SACE	265	6%	6%	16
Adj Adm	AA2	AA1	1	100%	100%	1
	AA1	AAP2	77	15%	25%	19
	AAP2	AAP1	61	20%	25%	15
Attachés	Att Adm	AP	72	5%	10%	7
CDF	CDF2	CDF1	1	100%	100%	1
	CDFP2	CDFP1	1	100%	100%	1
Totaux			1952		13%	255

** Taux porté à 20 % si le NES B Technique n'est pas en place en 2012 à l'ONF.

Nous n'avons pas obtenu tout ce qui pour nous aurait été juste ; tout particulièrement pour les adjoints administratifs pour lesquels nous demandions 50 % en compensation de l'absence de mesures concrètes dans le contrat de plan.

Attachés administratifs : la mise en place de la PFR reportée en 2014.



Quelle forêt pour nos enfants ?

Le 20 Octobre 2011

Je Vote pour MOI

Je Vote pour NOUS

Je vote pour la FORET

Je vote SNUPFEN/Solidaires!



Déclaration SNUPFEN Solidaires – CTPC du 7 juillet 2011

Contrat de plan Etat – ONF – Peut être FNCOFOR – Sans les personnels

NON

Irrémédiablement,

NON

Jamais, Monsieur le Directeur général vous n'obtiendrez l'adhésion des personnels de l'ONF sur le projet de contrat présenté aujourd'hui ;

700 suppressions d'emplois prévues sur la durée du contrat, c'est condamner l'ONF ! L'Etat fait clairement le choix d'abandonner le service public forestier, pour le réduire à une simple coopérative forestière, fut-elle nationale.

Les personnels subiront une nouvelle fois les retombées des inconséquences politiques. La sérénité et la motivation ne sont pas près d'être au rendez-vous. Les conditions de travail vont continuer à se dégrader. Ce sont les personnels et la forêt qui en paieront le prix fort.

Le gouvernement en sera responsable, tous ceux qui appliqueront cette politique le seront également. La situation est vraiment trop grave pour que le SNUPFEN laisse imaginer aux dirigeants qu'ils puissent obtenir une quelconque immunité.

Le SNUPFEN Solidaires, continuera d'œuvrer en interne pour améliorer les conditions de travail des personnels et la qualité des services rendus à la forêt. Il continuera également à tout mettre en œuvre pour porter à la connaissance du public les conséquences de ces choix politiques sur l'avenir de la forêt.

Ce projet de contrat est vraiment un rendez-vous manqué pour la forêt. Quel cynisme de la part des tutelles de programmer la fin du service public forestier lors de l'année internationale de la forêt. Toutes les dispositions du contrat, fussent-elles pour certaines intéressantes, deviennent inopérantes du fait que le financement par l'Etat n'est plus assuré à la hauteur des enjeux.

Le 29 juin, le SNUPFEN s'est exprimé pour faire part de son avis sur le volet RH. Nous constatons qu'il contient toujours des menaces fortes pour l'application du régime forestier et que la hiérarchisation des priorités est pour le moins étonnante face aux enjeux.

D'une manière générale, l'Etat fait le choix aujourd'hui d'abandonner le service public forestier. Et de facto il choisit d'amplifier le malaise des personnels et leur rejet de la politique menée.

Pour toutes ses raisons le SNUPFEN Solidaires votera contre ce projet de contrat.